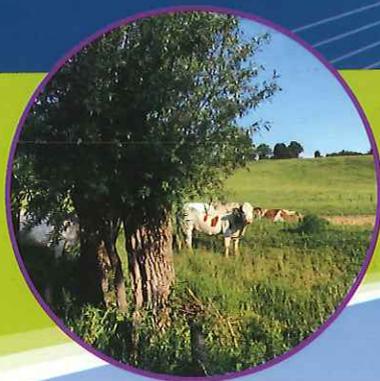


# Montmorot

Votre bulletin municipal



## Éditorial

La fusion entre Val de Sorne et ECLA, porte l'agglomération à 31 communes pour 34 338 habitants.

Son Président, Patrick ELVEZI, a validé l'écriture d'un projet de territoire initié et souhaité par les Élus.

L'état d'esprit des travaux invite :

- ▶ à créer un équilibre entre pôle centre et périphérie, ville et campagne,
- ▶ à apporter de l'équité et de la solidarité entre les communes,
- ▶ à passer d'une logique d'équipement à une logique de service.

Dans cet ensemble communautaire je suis particulièrement attentif :

▶ à l'application de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations qui relève d'ECLA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018) et des travaux indispensables à réaliser dans la Vallière, aménagements que Montmorot ne pourrait pas conduire seule,

▶ à l'équité du pacte financier en gestation entre ECLA et chaque commune,

▶ à la prise en compte de projets communautaires : aménagements routiers (entrée et traversée de ville), soutien du bureau d'étude ECLA pour les travaux, mutualisation de services (la dépendance, le scolaire, la culture...).

Notre commune n'est pas une île déserte. Son avenir passe par des rapprochements intelligents et des collaborations renforcées avec ECLA, avec nos voisins, dont Lons-le-Saunier, pour des raisons évidentes d'efficacité et d'économie de moyens : le prêt de matériel, la gestion de la maison de retraite, des commémorations communes, le déneigement des rues mitoyennes...

Montmorot pèse dans ECLA ; ses élus et ses habitants sont mieux considérés.

C'est là le bénéfice d'une attitude respectueuse envers les autres collectivités, d'un dialogue permanent, constructif et sans rupture qui n'empêche pas les Délégués de MONTMOROT de faire entendre, si nécessaire, au sein d'ECLA, une position qui peut-être divergente, mais toujours positive, lorsque l'intérêt de la Commune le justifie.



Le Maire,  
André Barbarin



*Vue sur le quartier de la rose.*

## Éditorial

Actualités Montmorot

Budget

INFOS UTILES

EN BREF





# Montmorot

Votre bulletin municipal



## Actualités MONTMOROT

### Le conseil municipal en action

(Comptes-rendus détaillés sur [www.montmorot.fr](http://www.montmorot.fr))

#### Séance du 17 janvier 2018

- ▶ Création du droit de préemption urbain sur les zones U et AU du Plan local d'urbanisme.
- ▶ Accord pour que l'EHPAD La Chatelaine soit géré par le CCAS de Lons le Saunier.
- ▶ Désaccord du Conseil pour l'adhésion de la commune de Baume les Messieurs à ECLA.

#### Séance du 7 mars 2018

- ▶ Validation des budgets 2017 de la commune.
- ▶ Approbation du programme d'enfouissement des réseaux secs rue du Grand Sugny pour un montant de 90 260 € à charge de la commune.
- ▶ Accord pour acquérir des terrains derrière BADABOUM pour la somme de 20 000 € (lutte contre les inondations).
- ▶ Reconstitution pour 2018 du dispositif « carte avantages jeunes » pour les 0-29 ans. La commune prendra en charge 4 € sur 7 €. Inscription en mairie avant le 28 juillet 2018.
- ▶ Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à une association de jeunes choristes de Montmorot « Les Chicks » pour la création d'un disque musical.

## STOP À LA POLLUTION CANINE ! APPEL AU CIVISME

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. Des canisacs sont à dispositions.

Pensez aux riverains, aux agents communaux, aux enfants et à tous les usagers de nos chemins piétonniers, pelouses, terrains de jeux... Épargnez-leur les désagréments provoqués par vos chiens.

## UNE MINISTRE À MONTMOROT

Jacqueline GOURAULT, Ministre auprès du Ministre de l'Intérieur, a été accueillie le 8 avril à Montmorot (lycée agricole) à l'occasion de l'assemblée générale des maires du Jura présidée par Bernard MARMET.



Le maire avec les élus locaux et parlementaires.

## CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Afin de donner plus de sens et de relief aux cérémonies, en concertation avec les anciens combattants, la municipalité mutualise 3 cérémonies avec la ville de Lons : le 29 avril (souvenir des déportés), le 8 juin (journée nationale d'hommage aux français morts en Indochine) et le 25 septembre (journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives).

Le 29 avril 2018, la cérémonie en souvenir des déportés s'est déroulée au monument départemental spécialement dédié aux déportés avenue Paul Seguin à Lons.



Françoise TOMASETTI, maire adjointe représentait la municipalité.

## PAROLE À L'OPPOSITION

Pas de discussion possible « *Barbarin, on ne peut pas discuter avec lui !* » Nous l'avons entendu à plusieurs reprises ces derniers mois dans votre bouche. Et notre actualité récente a confirmé vos dires.

Céline Trossat a demandé l'inscription d'une question diverse à l'ordre du jour du dernier conseil municipal : « Deux aménagements sont contestés par les habitants : le chemin des Coulonges, qui a donné lieu à une pétition des riverains estimant se trouver désormais "face à un réel danger accidentogène", et le plot béton du pont des 6 ponts contre lequel des automobilistes ont endommagé leur véhicule. Quelles réponses comptez-vous apporter à ces plaintes ? ». Réponse du maire : « *Je n'ai pas prévu d'aborder ces questions en conseil municipal* ».

Nous regrettons également que les Catharus soient renvoyés de plus en plus, pour les cérémonies commémoratives, à Lons. Lons qui est sollicitée par le maire pour organiser ensemble le 14 juillet au stade Dumas à partir de 2019, les festivités supprimant les feux d'artifices tirés au centre de Montmorot. Nous nous opposons à ces évolutions qui font mourir Montmorot.

Robert Choulot, Véronique Prost-Boucle, Jean-Luc Netzer, Céline Trossat, Maryse Moulerot.

**Un budget maîtrisé depuis 2013**

ANNÉE	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
2013	2 881 287 €	2 247 813 €
2014	2 772 152 €	2 217 454 €
2015	2 933 080 €	2 348 852 €
2016	2 665 156 €	2 262 402 €
2017	2 858 002 €	2 288 018 €
2018	3 169 565 € (En cours)	

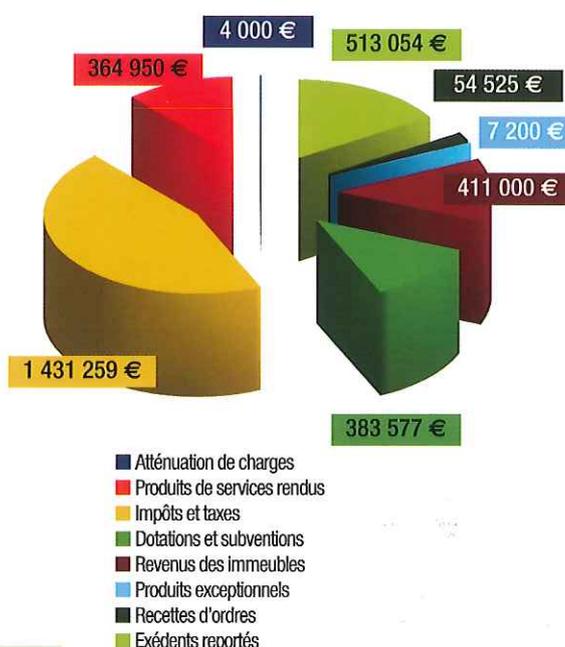
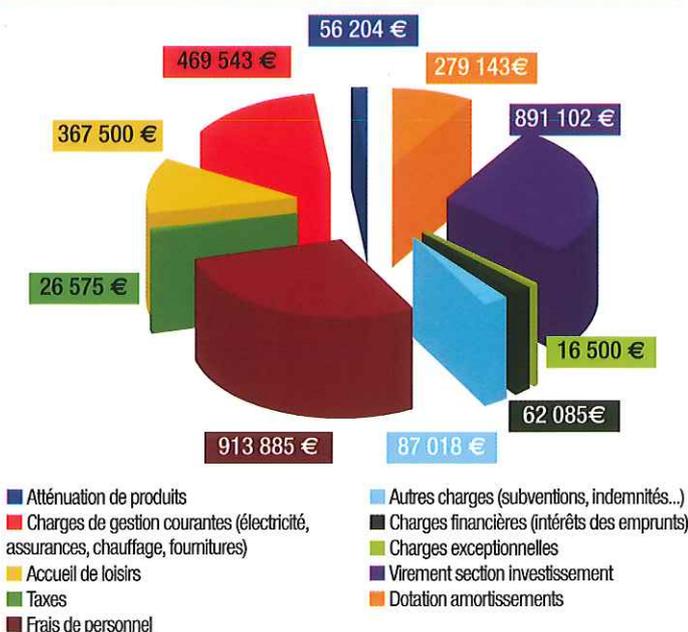
Les taxes communales  
2018 : 0 % de hausse

	2017	2018
TAXE HABITATION	11	11
TAXE FONCIÈRE	16,27	16,27
TAXE FONCIER NON BÂTI	28,4	28,4

**Fonctionnement prévisionnel 2018**

Dépenses : 3 169 565 €

Recettes : 3 169 565 €



**Programme d'investissement 2018**

**Restes à réaliser - 2017** ..... 917 619 €

Ce qui n'est pas terminé : École élémentaire, Chemin des Crochères, accessibilité bâtiments...

**Investissements récurrents** ..... 464 706 €

Ce que l'on réalise chaque année par autofinancement (sans emprunt)

- **Petit matériel** : écoles, bibliothèque, services techniques, mobilier urbain...
- **Entretien des bâtiments**.
- **Voirie** : rue de Vallière, Parking des Crochères...
- **Éclairage public** – Rue du Grand Sugny...
- **Acquisitions foncières**.

**Investissements exceptionnels** ..... 995 294 €

Les gros projets que l'on finance par subventions et emprunts

- **La Chatelaine** : améliorations
- **Bibliothèque municipale** - début du chantier en septembre
- **Puits à sel** – chantier dernier trimestre.

Subventions escomptées : 42 000 €

Subventions escomptées : 661 800 €

**La dette**

**Encours de la dette (le capital dû)**

**3 579 785 €**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013

**2 926 560 €**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018

**La dette : en 5 ans - 18,24 %**



# Montmorot

Votre bulletin municipal

## EN BREF

### PANNEAUX ASSOCIATIFS

Deux panneaux d'affichage, réalisés par les agents techniques, pour les associations locales ont été placés Avenue Montciel et à Pantaise.



### Diminuer la pollution visuelle

Des panneaux publicitaires disgracieux et illégaux sont implantés sur la commune. Après 2 années de procédure, nos efforts donnent des résultats : les panneaux rue Maillot ont été retirés. D'autres vont suivre rue des salines.

*Pour les associations nous réfléchissons à organiser l'affichage pour permettre la promotion des manifestations tout en améliorant notre environnement visuel.*



AVANT



APRÈS

### Aménagement - sécurité des piétons et des cyclistes

► **CHEMIN DES COULONGES**  
À la demande des riverains et en concertation avec eux, le chemin des Coulonges a été sécurisé par la création d'un cheminement piéton (traçage au sol et installation de mobilier urbain). La chaussée devient partagée pour les utilisateurs ce qui amène un changement de comportement des usagers (réduction de la vitesse).



► **RUE FRANÇOIS MONIN**  
Un cheminement doux (piétons cyclistes) a été aménagé.

### 60 ans CHIMIREC



L'entreprise internationale CHIMIREC a fêté ses 60 ans à Montmorot le 15 mai en présence de son PDG, Jean FIXOT.

La plateforme CHIMIREC de Montmorot collecte et trie les déchets automobiles, chimiques... pour les envoyer vers des usines de retraitement. **Christophe SAVEL**, son directeur manage 87 salariés.

*C'est un enfant du pays, Christian JANVIER, qui a créé l'activité sur Montmorot.*

### RADAR PÉDAGOGIQUE

(relevé entre janvier et avril)



Installation du radar par les agents municipaux

Date mesures	Rue	Lieu	Sens	Moyenne véhicules/j	Maxi/H	Vitesse autorisée	Vitesse moyenne	Vitesse maxi constatée
du 9 au 29/01	Rue F. Monin	N° 37	Montant	529	112	50	46,26	98
			Descendant	532	105	50	45,37	106
du 31/1 au 21/02	Chemin des Crochères	Entrée Jacky Perrenot	Montant	1257	284	50	41,71	107
			Descendant	891	160	50	41,38	118
du 15 au 22/03	Montée Combe Erlin	Carrefour Ch de Durand	Entrant	266	53	90	47,47	102
			Sortant	158	22	90	52,89	87
du 28/3 au 25/04	Place de la Mairie	Monument aux morts	Liberté-Jaurès	1158	220	30	25,33	63
			Jaurès-Liberté	509	78	30	24,91	77

### Organisation semaine scolaire 2018-2019 :

À la rentrée de septembre 2018, la semaine scolaire sera organisée sur 4 jours : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

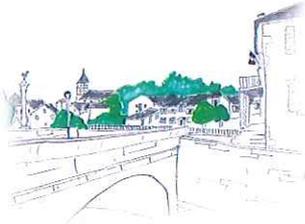
Les transports scolaires pour les écoles maternelle et élémentaire seront organisés le lundi, mardi, jeudi, vendredi uniquement matin et soir ; renseignements en Mairie ou sur le site <http://www.montmorot.fr/>

L'accueil périscolaire (midi et soir) sera adapté à l'organisation du temps scolaire. Renseignements auprès de Crockylou :

[www.enfance-jeunesse-montmorot.org](http://www.enfance-jeunesse-montmorot.org)

### CONTENEURS À VERRE

Pour le respect des habitants proches des conteneurs à verre, merci de veiller à ne pas déposer les bouteilles destinées au recyclage après 22 h et avant 8 h.



# Montmorot

Votre bulletin municipal

## RÉUNION DE QUARTIER

**Samedi 26 mai 2018 a eu lieu la 21<sup>e</sup> réunion de quartier sous un soleil timide.** Une quinzaine d'habitants des rues Mathy, des Erables, Fernand Richard et le Mont d'Or, a rencontré le Maire, André Barbarin, son adjointe, Sylvie Mathez et la conseillère déléguée chargée de la communication, Carole Bouvier. Globalement, les personnes présentes se sentent bien dans leur quartier. Comme dans tous les quartiers, sont mis en avant les incivilités, les aboiements et les déjections canines ainsi que la vitesse excessive des automobilistes... Ces rencontres sont l'occasion d'informer les habitants, de répondre à leurs questions sur tous les sujets communaux, mais aussi d'être à l'écoute de leurs propositions.

La prochaine réunion est prévue **samedi 15 septembre** (quartier Combe Erlin, Lot. Le Château, Chemin de Saône)

Consulter  
les comptes-rendus  
sur le site :  
[www.montmorot.fr](http://www.montmorot.fr)



## TABLES DE LECTURE



Les premiers lutrins font leur apparition dans Montmorot. Placés à Savagna et rue de Vallière les deux premiers expliquent la taille des arbres têtards. Afin de présenter la richesse de notre patrimoine de nouvelles tables de lecture seront installées chaque année.

## FÊTE DU SPORT À MONTMOROT

Le **SAMEDI 8 SEPTEMBRE de 13 h 30 à 18 h**, l'OIS (Office Intercommunal des Sports) en partenariat avec ECLA et la commune de Montmorot, organise la fête du sport sur le site des Crochères à MONTMOROT. Le but est de promouvoir le sport et de faire découvrir différentes activités par le biais de démonstrations et d'animations. Les associations sportives adhérentes de l'O.I.S. disposeront d'un stand et apporteront toutes les informations nécessaires (inscriptions, coûts, horaires..).

## INFOS UTILES



Marie-Noëlle MOREL, Françoise BLANC, Chantal JOUHANT

## DÉLÉGUÉES DE QUARTIER : redécoupage aux Clusiaux

**Les délégués de quartier assurent le lien entre les habitants et les élus.**

**Marie-Noëlle MOREL** est chargée des Epicéas (A et B) et des Châtaigniers (A et B).

**Françoise BLANC** reprend la Rue Fernand Richard, Le Mont d'Or (1, 2 et 3) avec la Rue Léon et Cécile Mathy.

**Chantal JOUHANT** prend en charge Les Chênes (A, B, C, D) avec les immeubles de la rue Léon et Cécile Mathy (A, B, C, D).

**Merci à Françoise MINET** pour son engagement de déléguée sur le quartier durant plusieurs années.

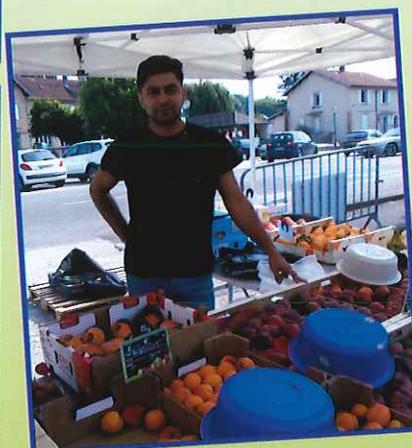
## ASSIETTES RIGOLOTES



*Les petits de l'accueil de loisirs Crockylou ont confectionné des « assiettes rigolotes ». Un apprentissage ludique à la découverte du goût des fruits. Chaque enfant a préparé et dégusté son assiette.*

## DU NOUVEAU SUR LE MARCHÉ

Un nouveau commerçant de fruits et légumes est présent le samedi matin.



## Festivités du 13 juillet

*En partenariat avec la section basket de l'ESM, les festivités du 13 juillet auront lieu sur la place de la mairie (repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps).*

*Le maire de Lons-le-Saunier a proposé un feu d'artifice commun entre les 2 communes. Aucun accord n'a été pris. Ce qui a été acté, c'est de différer l'horaire du spectacle pyrotechnique : Lons à 22 h 30 et Montmorot à 23 h 15.*



**Vendredi 13 juillet 2018**  
**MONTMOROT**  
Place de la Mairie  
Repli à la salle Georges Trouillot en cas de mauvais temps

**REPAS**  
Poulet sauce provençale 9 €  
Frites  
Comté

A partir de 19h00  
Buvette - Restauration  
21h30 : Retraite aux flambeaux avec fanfare  
Bal avec Fab et Sam  
23h15 : Feux d'artifices

Organisé par l'ESM Basket en partenariat avec la Ville de Montmorot

## Commémoration

**le 14 juillet à 11 h 30  
au monument  
aux morts.**

